



Comité européen  
des régions

## DECLARATION DE CONFIDENTIALITE

### STAGES

#### 1. Descriptif succinct

Lors du recrutement de stagiaires suite à une procédure de sélection interne au Comité européen des régions, vos données à caractère personnel sont traitées conformément au règlement n°1725/2018 du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l'Union et à la libre circulation de ces données.

En soumettant votre candidature, vous consentez au traitement de vos données personnelles aux fins de la procédure décrite dans la présente déclaration de confidentialité.

#### 2. Qui est responsable du traitement des données à caractère personnel?

Le responsable du traitement des données à caractère personnel est le Comité européen des régions (CdR). Le service responsable est l'unité «Conditions de travail».

Contact: Chef de l'unité «Conditions de travail»  
Bureau des stages  
Comité européen des régions  
Direction Ressources Humaines/Finances  
101, rue Belliard  
B-1040 Bruxelles  
BELGIQUE  
trainee@cor.europa.eu

#### 3. Quelle est la finalité du traitement des données?

Le traitement des données personnelles que vous nous fournissez lors de votre candidature à un poste de stagiaire a pour finalité de permettre votre sélection en interne et votre recrutement en tant que stagiaire et d'établir un dossier personnel pour le stage.

#### 4. Quelle est la base juridique du traitement des données?

La base juridique du traitement est la décision du CdR n° 79/2017 sur les règles régissant les programmes de stages du Comité européen des régions.

#### 5. Quelles sont les données à caractère personnel traitées?

Il convient de distinguer différents stages:

- a) Stage standard:
  - données à caractère personnel (nom, prénom, sexe, nationalité, date, lieu et pays de naissance);
  - coordonnées (adresse électronique, numéro de téléphone privé);

- diplômes et qualifications professionnelles (études terminées et/ou en cours, expérience professionnelle et/ou de stage antérieure);
- autres informations pertinentes (compétences linguistiques, connaissances informatiques, aptitudes et compétences sociales, autres compétences);
- documents ajoutés à la candidature des candidats (carte d'identité ou passeport, documents attestant d'études terminées et/ou en cours, documents attestant de l'expérience professionnelle);
- les stagiaires sélectionnés doivent fournir une preuve de leur aptitude médicale à entreprendre une période de formation, un extrait du casier judiciaire, leurs coordonnées bancaires, des informations concernant l'état civil et les enfants à charge, le nom et le numéro de téléphone des personnes à notifier en cas d'accident, les informations concernant la couverture d'assurance maladie pour la période de stage.

b) Visite d'étude de courte durée:

- curriculum vitæ;
- une copie du passeport ou de la carte d'identité sur laquelle figurent les noms et prénoms, le lieu et la date de naissance ainsi que la nationalité du candidat;
- une preuve de la couverture d'assurance maladie obligatoire valable pour la période de stage;
- des copies de tous les diplômes et/ou certificats officiels pertinents;
- des copies de toutes les attestations d'expérience professionnelle pertinentes;
- une preuve de la connaissance d'au moins une des langues de travail les plus utilisées au CdR (le français ou l'anglais).

c) Stages pour les fonctionnaires gouvernementaux:

- curriculum vitæ;
- une copie du passeport ou de la carte d'identité sur laquelle figurent les noms et prénoms, le lieu et la date de naissance ainsi que la nationalité du candidat;
- une preuve de la couverture d'assurance maladie obligatoire valable pour la période de stage;
- un document attestant que le candidat est bien employé par l'administration gouvernementale concernée et que celle-ci autorise le stage au CdR;
- une preuve de la connaissance d'au moins une des langues de travail les plus utilisées au CdR (le français ou l'anglais).

**6. Qui sont les destinataires ou catégories de destinataires de vos données à caractère personnel?**

a) Stage standard:

Toutes les données seront communiquées exclusivement à la personne responsable des stages (chef d'unité, chef de secteur, assistant, stagiaire actuel).

Les conseillers de stage qui, au sein de plusieurs services, participent au processus de sélection, ont uniquement accès, lors de la première phase du processus de sélection, aux données sur le sexe, la nationalité, les études, les langues et les compétences; lors de la deuxième phase du processus de sélection, ils peuvent également accéder aux données sur le nom, le prénom, la nationalité, l'adresse électronique et le numéro de téléphone.

Le nom, le prénom et la nationalité seront communiqués au département informatique et au service sécurité.

b) Visite d'étude de courte durée:

Toutes les données seront communiquées à la personne responsable des stages (chef d'unité, chef de secteur, assistant, stagiaire actuel), chef d'unité et personne de contact au sein du département concerné, directeur et directeur adjoint des ressources humaines et des finances.

Dans le cas des candidats provenant d'un pays tiers et/ou de candidats sans formation universitaire complète, toutes les données seront communiquées à la personne responsable des stages

(chef d'unité, chef de secteur, assistant, stagiaire actuel), chef d'unité et personne de contact au sein du département concerné, secrétaire général et chef du cabinet du secrétaire général.

Le nom, le prénom et la nationalité seront communiqués au département informatique et au service sécurité.

c) Stages pour les fonctionnaires gouvernementaux:

Toutes les données seront communiquées à la personne responsable des stages (chef d'unité, chef de secteur, assistant, stagiaire actuel), chef d'unité et personne de contact au sein du département concerné, directeur et directeur adjoint des ressources humaines et des finances.

Dans le cas des candidats provenant d'un pays tiers, toutes les données seront communiquées à la personne responsable des stages (chef d'unité, chef de secteur, assistant, stagiaire actuel), chef d'unité et personne de contact au sein du département concerné, secrétaire général et chef du cabinet du secrétaire général.

Le nom, le prénom et la nationalité seront communiqués au département informatique et au service sécurité.

**7. Vos données à caractère personnel sont-elles transférées vers un pays tiers ou une organisation internationale?**

Non

**8. Comment exercer vos droits?**

Vous avez le droit d'accéder à vos données à caractère personnel, de rectifier celles qui seraient inexactes ou incomplètes, de limiter (dans certaines conditions) le traitement de vos données à caractère personnel, de vous opposer à leur traitement et de demander qu'elles soient supprimées (en cas de traitement illicite).

Le cas échéant, vous avez le droit de recevoir vos données à caractère personnel telles que transmises au responsable de leur traitement ou d'obtenir qu'elles soient transférées directement à un autre responsable (portabilité des données). Vous avez également le droit de retirer votre consentement à tout moment.

Vous pouvez adresser vos demandes à [trainee@cor.europa.eu](mailto:trainee@cor.europa.eu). Toute demande sera traitée dans un délai de 15 jours ouvrables.

Vous avez le droit de saisir le Contrôleur européen de la protection des données ([edps@edps.europa.eu](mailto:edps@edps.europa.eu)) si vous estimez que vos droits garantis par le règlement n°1725/2018 ont été violés du fait du traitement de vos données à caractère personnel par le CdR.

**9. Combien de temps vos données à caractère personnel sont-elles conservées?**

a) Stage standard:

Les données personnelles de tous les candidats enregistrées dans le cadre de la candidature à un stage seront conservées dans la base de données du CdR pendant deux ans à compter de la date officielle de début du stage.

Pour les candidats retenus pour un stage standard, ces données seront conservées sur support papier pendant cinq ans après la fin du stage.

b) Visite d'étude de courte durée:

Les données personnelles des candidats pour un stage de courte durée seront conservées pendant deux ans après la réception de la candidature.

Pour les candidats retenus pour un stage de courte durée, ces données seront conservées sur support papier pendant cinq ans après la fin du stage.

c) Stages pour les fonctionnaires gouvernementaux:

Les données personnelles des candidats pour un stage pour les fonctionnaires gouvernementaux seront conservées pendant deux ans après la réception de la candidature.

Pour les candidats retenus pour un stage pour les fonctionnaires gouvernementaux, ces données seront conservées sur support papier pendant cinq ans après la fin du stage.

**10. Les données à caractère personnel collectées sont-elles utilisées pour la prise de décisions automatisée, y compris le profilage?**

Non

**11. Vos données à caractère personnel seront-elles traitées ultérieurement pour une finalité autre que celle pour laquelle elles ont été recueillies?**

La note récapitulative concernant la procédure de sélection et les informations contenant simplement vos nom et prénom, sexe et nationalité sont conservées pour une période indéterminée pour des raisons historiques et statistiques.

**12. Qui dois-je contacter si j'ai une question à poser ou une réclamation à formuler?**

Si vous avez d'autres questions concernant le traitement de vos données à caractère personnel, veuillez prendre contact avec le responsable du traitement des données ([trainee@cor.europa.eu](mailto:trainee@cor.europa.eu)).

Vous pouvez également contacter à tout moment le délégué à la protection des données du CdR ([data.protection@cor.europa.eu](mailto:data.protection@cor.europa.eu)) et/ou le Contrôleur européen de la protection des données ([edps@edps.europa.eu](mailto:edps@edps.europa.eu)).

---